

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 23 du 07 mai 2013



## A retenir cette semaine :

- Les parcelles les plus en retard sont en début floraison.
- Fin du risque méligèthes
- Les deux risques principaux sont maintenant le sclérotinia et le charançon des siliques.
- Risque sclérotinia important pour les parcelles atteignant le stade G1 (chutes des premiers pétales) et non protégées à ce jour
- Présence importante de charançons des siliques à l'intérieur des parcelles avec un seuil d'intervention très souvent atteint
- **Bien respecter la réglementation « abeilles » dans cette période de début floraison des colzas (voir BSV n° 20 du 16 avril 2013).**

## SOMMAIRE

Colza	p 1
Tournesol	p 6
Blé	p 6
Orges	p 9
Pois	p 9
Moutarde	p11



## Prévisions météorologiques du mercredi 08 mai au mardi 14 mai :

Mercredi et jeudi devraient être instables avec quelques pluies faibles accompagnées localement d'orage. Par la suite, retour à un temps plus ensoleillé. Les minimales devraient se situer entre 5 et 7°C et les maximales entre 15 et 17°C - (Source : météoiel)

## **Stades des colzas**

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 43 parcelles (pour rappel le réseau d'observations de base est fixé à 50 parcelles).

F1 : premières fleurs ouvertes	12%
F2 : allongement de la hampe florale. Nombreuses fleurs ouvertes	16%
G1 : chutes des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2cm	40%
G2 : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm	21%
G3 : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm	5%
G4 : les 10 premières siliques sont bosselées	7%

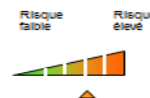
Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle quand 50% des plantes sont à ce stade.

## **Charançon des siliques**

40 parcelles renseignées

Les charançons des siliques continuent d'être observés. Sur 31 parcelles du réseau, le nombre moyen est de 2 insectes par plante avec un maximum de 10. A ce jour, 68% des parcelles qui ont capturés des charançons des siliques ont atteint le seuil d'intervention.

Le modèle proPlant estime qu'à ce jour, pour l'ensemble des stations météorologiques de la région, le vol potentiel est réalisé à 100%.





La période de risque pour les plantes débute avec la formation des premières siliques (stade G1-G2) et s'achève au cours du stade G4 (10 premières siliques bosselées) quand il n'y a plus de jeunes siliques faciles à piquer.

Le seuil de nuisibilité est de 1 charançon pour 2 plantes en moyenne à l'intérieur de la parcelle.



Photo CETIOM

Notons que la nuisibilité du charançon des siliques est souvent faible et se limite dans la majorité des cas aux bordures des parcelles. L'activité nutritionnelle des larves (consommation de graines dans les siliques) est en effet très souvent insignifiante. Les piqûres provoquées par les adultes sont généralement sans conséquence sur le rendement. Elles peuvent en revanche s'avérer ponctuellement dommageables, en cas de forte présence de l'insecte. C'est surtout vis-à-vis de la cécidomyie du colza (*Dasineura brassicae*) que le risque est réel car les piqûres de charançon constituent une porte d'entrée privilégiée aux pontes de celles-ci.

Mais cette année, fait exceptionnel l'insecte est très présent à l'intérieur des parcelles et nécessite une vigilance plus importante. Dans le cadre d'une application « mixte » fongicide et insecticide **respectez la réglementation abeille.**





**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

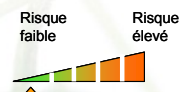
1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**.

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ([www.bourgogne.chambagri.fr](http://www.bourgogne.chambagri.fr)) ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Cet encadré a été rédigé en 2012 par un groupe de travail DGAL, APCA, ITSAP-Institut de l'abeille, et soumis à la relecture du CNE.

### Pucerons cendrés du chou

32 parcelles renseignées



Aucune colonie n'est observée sur l'ensemble des parcelles.

### Sclerotinia

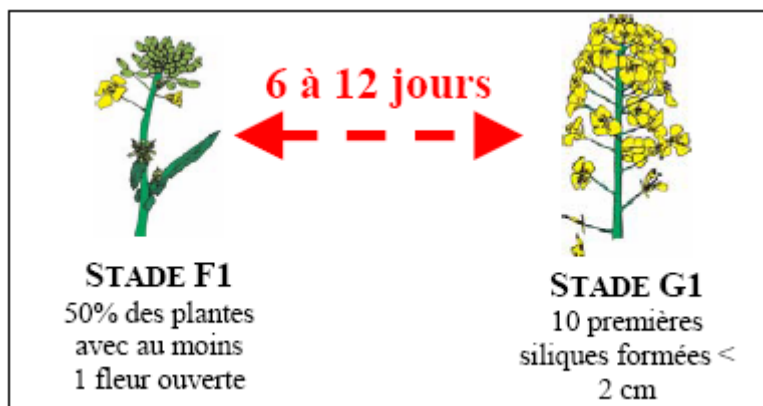
Les situations les plus avancées ont maintenant atteint le stade G4, mais la forte hétérogénéité des parcelles peut compliquer la définition de la période de risque. Le stade G1 est le stade qui marque le début de la période de risque. Il correspond aux 10 premières siliques formées (longueur inférieure à 2 cm) sur les hampes principales.

A la chute des pétales sur les feuilles et en conditions optimales, le champignon pourra coloniser les feuilles puis la tige du colza.



## Grandes cultures n° 23 du 07 mai 2013

Ce stade n'étant pas forcément facile à repérer, il est important de bien identifier le stade F1, qui le précède. Le passage du stade F1 au stade G1 se déroule sur une période de 6 à 12 jours en fonction des températures (100°C base 0).



Il n'existe pas pour le sclerotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection ne peut être que préventive.

Cependant le niveau de risque peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés comme le Kit pétales,
- le nombre de cultures sensibles au sclerotinia dans la rotation (colza, tournesol, soja, pois...),
- les attaques recensées les années antérieures sur la parcelle
- les conditions climatiques humides favorables à la germination des sclérotés

Cette semaine, 11 kits supplémentaires ont pu être réalisés (dont 2 renouvellements).

Lieu	Département	Date de réalisation du kit	Date de lecture du kit	% de pétales contaminés
Senozan	71	23/04	29/04	0
Venoy	89	25/04	29/04	2,5
Carisey	89	23/04	30/04	2,5
La Bruyere	21			7,5
Augy	89	25/04	30/04	7,5
Simard	71	19/04	29/04	12,5
Baudrieres	71	25/04	29/04	15
Franxault	21	25/04	29/04	17,5
Demigny	71	24/04	30/04	20
Brienon-Sur-Armançon	89	23/04	30/04	27,5
Vergigny	89	22/04	29/04	27,5
Vaudeurs	89	25/04	30/04	30
Villeroy	89	25/04	30/04	37,5
Montpont-En-Bresse	71	22/04	29/04	40
Verdun-Sur-Le-Doubs	71	25/04	29/04	40
Gisy-Les-Nobles	89	23/04	29/04	42,5
Saint-Martin-Sur-Ouanne	89	24/04	30/04	65
Precy-Sur-Vrin	89	22/04	29/04	75
Vérissey	71			94
Virey-Le-Gran	71			100
Saint-Clément	89	19/04	29/04	100

Résultats des kits pétales en Bourgogne le 30 avril 2013



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 23 du 07 mai 2013

Lieu	Département	Date de réalisation du kit	Date de lecture du kit	% de pétales contaminés
Sementron	89	30/04	06/05	17
Augy	89		06/05	22,5 (renouvellement)
Lezennes	89	30/04	07/05	23
Bligny-sur-Ouche	21	29/04	06/05	25
Nitry	89	29/04	06/05	30
Saint-Cyr-Les-Colons	89	02/05	06/05	33
Verdun-sur-Le-Doubs	71	25/04	06/05	55 (renouvellement)
Courlon-sur-Yonne	89	29/04	06/05	55
Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes	89	29/04	06/05	65
Charmoy	89	29/04	07/05	75
Ville-Langy	58	29/04	06/05	82,5

Résultats des kits pétales en Bourgogne le 07 mai 2013

On estime qu'à partir de 30% de fleurs contaminées, le risque à priori d'avoir une contamination des plantes est réel et peut engendrer une nuisibilité élevée. A ce jour, 48% des kits sont positifs.

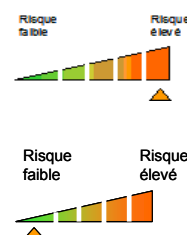
Le retour des pluies est favorable en partie au développement de la maladie. Mais pour l'instant, l'absence de températures élevées ralentit fortement l'évolution du champignon.

En effet, c'est le climat durant toute la floraison qui favorise ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90% dans le couvert durant 3 jours consécutifs pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.

Actuellement nous distinguons deux situations :

- parcelles non protégées, le risque est élevé

- parcelles déjà protégées le risque est faible

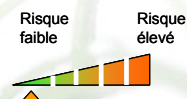


Sur la parcelle la plus avancée de notre réseau à Saint-Julien-du-Sault (89), les premiers symptômes de sclerotinia sur feuilles ont pu être observés dans une zone non traitée.

## Oïdium

23 parcelles renseignées

Sur l'ensemble des parcelles observées cette semaine, la maladie est signalée uniquement dans une situation à Bazarne (89) sur 10% des plantes. Cependant, la maladie n'a pas encore été observée sur silique.





### TOURNESOL

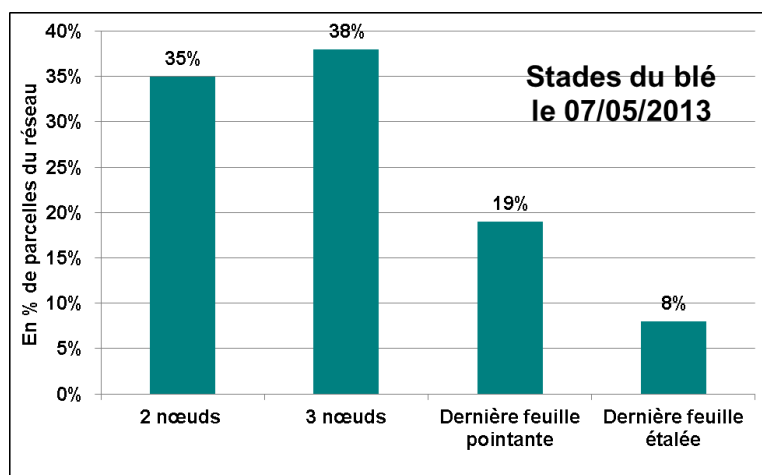
9 parcelles du réseau ont fait l'objet d'une observation cette semaine. Les parcelles sont en cours de levée. Les plus avancées sont au stade 1 à 2 feuilles. Attention aux limaces avec les conditions très humides actuelles. Des dégâts commencent à être observés. De même, des dégâts d'oiseaux continuent d'être signalés sur les premières levées.



### Les parcelles

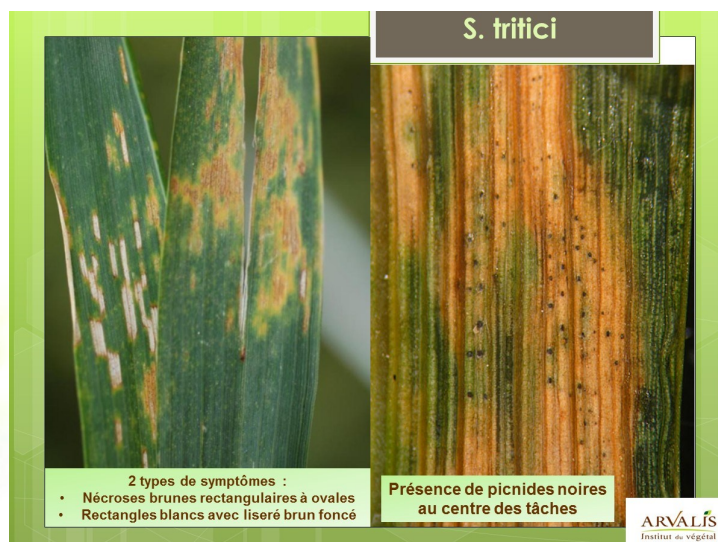
L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 40 parcelles (12 dans l'Yonne, 9 dans la Nièvre, 9 en Côte d'Or et 10 en Saône et Loire).

La croissance se poursuit sous un régime hydrique non limitant. Néanmoins, les blés restent en retard par rapport à un rythme de développement médian, d'environ une semaine.



### La septoriose

La prise en compte du risque de développement de la septoriose est à faire à partir du stade 2 nœuds. Cela concerne aujourd'hui toutes les parcelles ou presque.



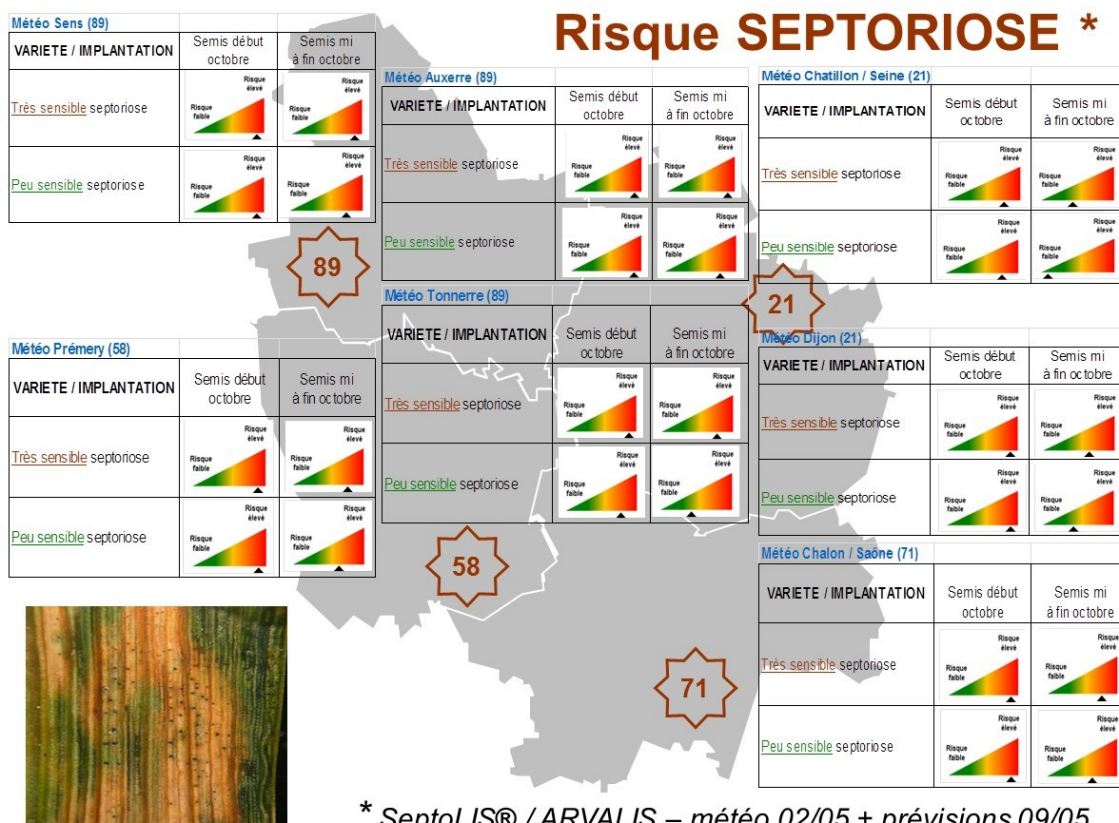


# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 23 du 07 mai 2013

Les symptômes de septoriose progressent du bas vers le haut de la plante, sous l'effet de la pluviosité du moment. Suite à la forte pluviosité enregistrée au cours des derniers jours, **le risque de développement de la septoriose est caractéristique de la petite région, de la date de semis et de la sensibilité des variétés à la maladie.**



## Comportement des principales variétés de blé vis-à-vis de la septoriose

PRECOCES	1/2 PRECOCES	1/2 TARDIVES	TARDIVES
<b>Plus résistantes</b>	<b>Plus résistantes</b>	<b>Plus résistantes</b>	<b>Plus résistantes</b>
SOLEHIO TULIP	(CELLULE) (RUBISKO) SOKAL (RONSARD) FLUOR KARILLON	BAROK  BOREGAR	OXEBO  (NOBLESKO) (TOBAK)
GONCOURT EUCLIDE ALIGATOR AREZZO (ASCOTT) HYSTAR ALTIGO GRAINDOR (SOMCA) ILLICO (OREGRAIN) SAINT EX APACHE (SY MOISSON)	(HYXTRA) ADHOC ARKEOS (FANION) SCENARIO MUSIK ACCROC (CALABRO) (SOLVEIG)	ALLEZ Y (HYTECK) CHEVRON  SY MATTIS (SY TOLBIAC)  (SY BASCULE)	SCOR (BERGAMO) HYBERY EXPERT  BERMUDE ROSARIO  ISTABRAQ TRAPEZ
SOLLARIO AUBUSSON	PREMIO  SWEET PAKITO  ALIXAN ORVANTIS		
SOISSONS	(MOSKITO)		
GARCIA			
<b>Plus sensibles</b>	<b>Plus sensibles</b>	<b>Plus sensibles</b>	<b>Plus sensibles</b>

Source ARVALIS : essais pluriannuels, 35 en 2012

( ) : à confirmer



En parallèle, ou en complément, c'est l'observation de la **F4 définitive** qui conditionne l'attitude à adopter vis-à-vis de la septoriose. Au stade 2 nœuds, c'est la F2 du moment qu'il faut observer ; au stade sortie de la dernière feuille, ce sera la F3.

### Méthode de notation des symptômes de septoriose et seuil de risque

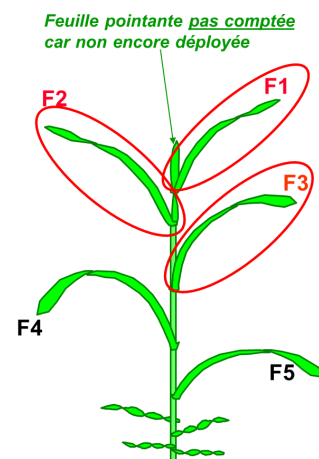
**1<sup>ère</sup> étape** : Prélever 20 plantes disséminées dans la parcelle et ne conserver que le maître-brin.

**2<sup>ème</sup> étape** : Sur chaque maître-brin, repérer **les 3 dernières feuilles déployées du moment**, notées F1, F2 et F3, comme sur le schéma ci-contre.

**3<sup>ème</sup> étape** :

Si le blé est à **2 nœuds**, compter le nombre de **F2 touchées par la septoriose** (F4 définitive). Ramener le résultat en %.

Si le blé est à **dernière feuille pointante**, compter le nombre de **F3 touchées par la septoriose** (F4 définitive). Ramener le résultat en %.



**Le seuil de risque est atteint, sur variétés sensibles, quand 20% des feuilles du moment (F2 déployée à 2 nœuds et F3 déployée à dernière feuille pointante) sont touchées par la septoriose. Ce seuil s'établit à 50% sur variétés tolérantes.**

Sur la base des observations de septoriose réalisées cette semaine dans 28 parcelles au stade 2 nœuds et au delà :

- Pour les blés au stade 2 nœuds, la septoriose est observée dans 85% des parcelles sur les feuilles basses. En revanche, les symptômes ne sont repérés sur la F2 du moment (F4 définitive) que dans 15% des situations avec dépassement du seuil de risque dans un cas sur deux.
- Pour les blés plus avancés, les symptômes de septoriose progressent significativement par rapport à la semaine dernière. Dans 75% des parcelles la maladie est identifiée sur la F3 du moment (F4 définitive).

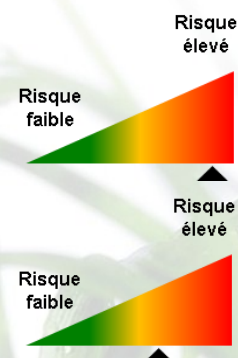
Entre la contamination provoquée par les pluies et l'apparition de symptômes, il faut compter de 15 à 20 jours, d'autant plus vite que les températures sont plus élevées. Donc, l'arrivée significative des symptômes est à venir sous une semaine dans les zones non traitées.

**Si on se résume :**

**Dans un contexte pluvieux et une relative chaleur ambiante, 2 situations moyennes à l'échelle de la Bourgogne semblent se distinguer :**

⇒ **Pour les semis précoces et quelque soit la variété, le risque est élevé.**

⇒ **Pour les semis plus tardifs, de mi à fin octobre sans distinction de sensibilité variétale à la septoriose, le risque s'élève par rapport à la semaine dernière.**





### La rouille jaune

La maladie n'a pas été repérée dans le réseau cette semaine. En revanche, elle a été observée dans de rares situations en Côte d'Or sur triticales et variétés sensibles de blé (Hystar par exemple). Rester vigilant !



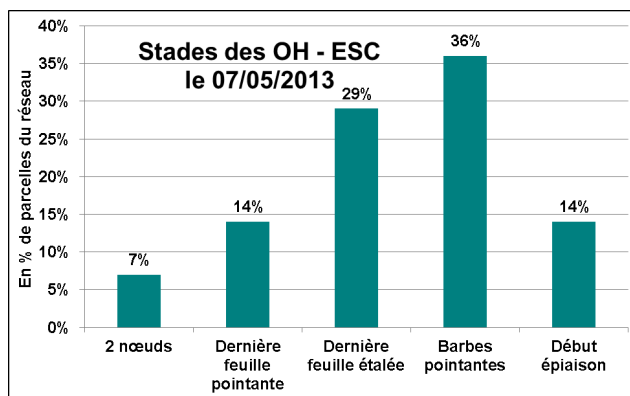
Orge

### ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS

#### Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 28 parcelles (10 dans l'Yonne, 5 dans la Nièvre, 10 en Côte d'Or et 3 en Saône et Loire).

La croissance se poursuit sous un régime hydrique non limitant. Néanmoins, les orges restent en retard par rapport à un rythme de développement médian, d'environ une semaine.

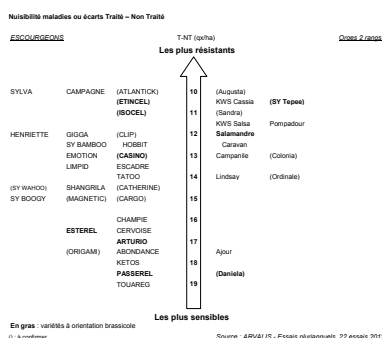


### Les maladies du feuillage

Dans la zone non traitée avec des fongicides des parcelles d'observation, l'état des lieux est le suivant :

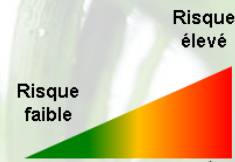
- ⇒ L'oïdium reste particulièrement discret.
- ⇒ La rhynchosporiose est observée dans 50% des parcelles et significativement dans 32% sur la F3 du moment, souvent la F3 définitive.
- ⇒ L'helminthosporiose teres est observé dans 75% des parcelles et significativement dans 50% sur la F3 du moment et dans 40% sur F2 du moment, souvent les F3 et F2 définitives.
- ⇒ La rouille naine est observée dans 20% des parcelles.

Pour compléter l'analyse de risque afin de hiérarchiser les décisions, distinguer les variétés selon leur comportement vis-à-vis des maladies, ici présenté sous forme de nuisibilité globale :



#### En résumé :

Sur les parcelles n'ayant pas reçu de traitement à ce jour, le risque est maximum. Pour les parcelles déjà traitées, on rappellera qu'au-delà du stade épisaison, les fongicides perdent de leur efficacité.



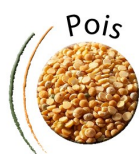


### ORGES DE PRINTEMPS

Cette semaine, 11 parcelles (4 dans l'Yonne, 5 en Côte d'Or et 2 dans la Nièvre) ont fait l'objet d'observations.

La croissance se poursuit sous un régime hydrique non limitant. Mais compte tenu du climat globalement froid enregistré depuis près de deux mois, les orges de printemps sont toujours en retard. 2/3 des parcelles n'ont pas encore atteint le stade épi 1 cm.

**Il est encore trop tôt pour se livrer à une analyse du risque maladies du feuillage**



### POIS DE PRINTEMPS

Cette semaine, 6 parcelles (2 dans l'Yonne, 2 en Côte d'Or et 2 dans la Nièvre) ont fait l'objet d'observations. La croissance se poursuit sous un régime hydrique non limitant. Comme les autres espèces, les pois ont accéléré leur croissance mais restent en retard compte tenu du climat froid enregistré depuis près de deux mois : 5 à 7 feuilles (avec stipules) sont étalées.

### Les sitones

Le développement des sitones est favorisé par des températures moyennes supérieures à 12°C, un bon ensoleillement et un temps sec, plus particulièrement dans la phase de risque qui s'étend jusqu'au stade 6 feuilles.

#### Apprécier le risque :

Observer 10 plantes, choisies au hasard, espacées les unes des autres d'au moins quelques mètres, L'observation portera sur les morsures d'adultes sur les stipules.

Noter l'intensité de l'attaque sur les 2 stipules du bas :

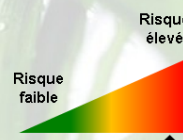
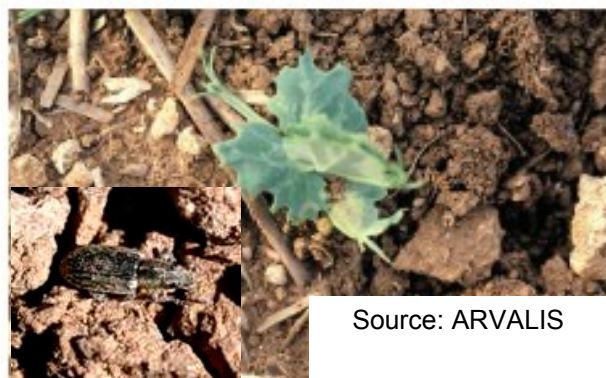
- 0 : pas de morsures
- 1 : de 1 à 5 morsures
- 2 : de 5 à 10 morsures
- 3 : plus de 10 morsures

**Le seuil de nuisibilité est fixé à 10 morsures en moyenne sur les 2 premières feuilles.**

Renouveler les comptages chaque semaine, **jusqu'au stade 6 feuilles.**

Comme la semaine dernière, toutes les parcelles observées cette semaine présentent des morsures de sitones. Parmi celles-ci, plus de la moitié des parcelles a dépassé le seuil de nuisibilité de « plus de 10 morsures / plante ».

**Bien que les conditions climatiques ne soient pas favorables aux sitones, force est de constater que leurs morsures sont toujours fréquentes et de forte intensité. Donc le risque reste élevé jusqu'au stade 6 feuilles.**





### Apprécier le risque :

Observer 10 plantes, choisies au hasard, espacées les unes des autres d'au moins quelques mètres, L'observation portera sur les morsures d'adultes sur les stipules.

Noter l'intensité de l'attaque sur les 2 stipules du bas :

- 0 : pas de morsures
- 1 : de 1 à 5 morsures
- 2 : de 5 à 10 morsures
- 3 : plus de 10 morsures

**Le seuil de nuisibilité est fixé à 10 morsures en moyenne sur les 2 premières feuilles.**

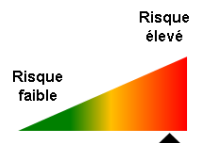


Source: ARVALIS

Renouveler les comptages chaque semaine, **jusqu'au stade 6 feuilles.**

Comme la semaine dernière, toutes les parcelles observées cette semaine présentent des morsures de sitones. Parmi celles-ci, 85% des parcelles ont dépassé le seuil de nuisibilité de « plus de 10 morsures / plante ».

**Bien que les conditions climatiques ne soient pas favorables aux sitones, force est de constater que leurs morsures sont fréquentes et de forte intensité. Donc le risque reste élevé.**



### MOUTARDE BRUNE D'AUTOMNE

#### **Le réseau d'observation**

Le réseau est constitué de 10 parcelles sur la région Bourgogne cette semaine 9 sur 10 ont été observées.

#### **Stade de la culture**

Progression rapide des stades

- 10% des parcelles sont au stade inflorescence dégagée (D2)
- 80% des parcelles sont au stade boutons séparés (E)
- 10 % des parcelles sont au stade première fleur ouverte (F1)

#### **Charançon des siliques**

Leurs présences est signalées dans 6 parcelles sur 9, en bordure de champ .

**Aucun dégât possible**, tant que les siliques des plantes ne sont pas formées.



### Méligèthes

Toutes les parcelles sont au stade sensible , la vigilance doit se poursuivre jusqu' à la pleine floraison de la moutarde

Les conditions météo de la semaine sont favorables au vol de méligèthes et au développement rapide des plantes. **Les observations et comptages doivent être réalisés régulièrement.**

Le seuil de nuisibilité pour des moutardes au stade bouton séparé est de 5 méligèthes par plante en moyenne sur 25 plantes à l'intérieur de la parcelle (2 ème passage de pulvérisateur) .

Sur l'ensemble du réseau (10 parcelles observées), nous constatons en moyenne 3.2 méligèthes par plantes.

3 parcelles ont dépassés le seuil de nuisibilité, 6 parcelles sont en dessous du seuil.

Nous pouvons donc considérer que **le risque est modéré.**

### Maladie

Sur une parcelle est signalé la présence de **mildiou des crucifères.**

A ce stade, **il n' y a aucun risque**, la protection fongicide vis à vis du sclérotinia, aura aussi un effet sur le mildiou des crucifères.

Sur une parcelle est signalée la présence de tâches de Pseudocercospora sur les feuilles basses, la protection fongicide vis à vis du sclérotinia, aura aussi un effet sur cette maladie.





### Note nationale BSV sur les campagnols nuisibles aux cultures Méthodes préventives et alternatives de lutte

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles**

#### 1. Pour les semis

Lors des semis des céréales à paille et du maïs dont les semences sont enrobées par un produit phytosanitaire systémique, veuillez respecter scrupuleusement les bonnes pratiques agricoles décrites dans la note nationale BSV intitulée « *Utilisation des semences traitées avec un produit phytopharmaceutique* ». L'exposition des abeilles aux poussières de semences présentes dans l'atmosphère ou déposées sur les fleurs (bords de champs, haies...) peut entraîner des conséquences graves sur la survie des colonies d'abeilles.

Si des cultures mellifères (colza, tournesol, féverole, luzerne, maïs, CIPAN...) en début de floraison ou en pleine floraison se situent à proximité des parcelles à semer, respecter les conditions d'emploi associées à l'usage des semences traitées. Ces précautions sont mentionnées sur l'étiquette des sacs de semences. Exemples : « ne pas semer par vents forts, respecter les densités de semis recommandées, ne pas laisser les sacs vides dans l'environnement... »

#### 2. Pour les traitements en végétation

Dans les situations proches de la floraison du maïs, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « **abeille** », autorisé « **pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles** » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - SEPAC - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN - SARL LEGUY - AMDIS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »